

# Le rôle de la muséologie dans la fonction de mémorialisation du passé dans le cadre de la justice transitionnelle (Document en Français)

## x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/505e272e-8cb6-4355-b388-fb42be8d6900](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/505e272e-8cb6-4355-b388-fb42be8d6900)

## ns générales

RILLOU BLANDINE

lémoire : PHILIPPE XAVIER

iversité Panthéon-Assas - Master Droits de l'homme et droit humanitaire

on : 24-04-2024

Le mémoire propose d'explorer la manière dont la muséologie est mise au service des politiques mémorielles lors de processus de transitionnelle. Le point de départ de la réponse à apporter à ce problème demeure dans la triple fonction de la muséologie : se souvenir, transmettre. Pour se souvenir, encore faut-il avoir pu préserver la connaissance du passé et la véhiculer ; en somme encore faut-il la transmettre, pour faire vivre la mémoire. Force est de constater que les archives constituent en ce sens un outil utile de l'Etat de droit pour les victimes souffrant des séquelles d'un conflit. La recours à la muséologie à travers la valorisation et la diffusion de la connaissance feront partie de la première partie. Les musées visent à la réconciliation des communautés affectées par le conflit, et de la société dans son ensemble en offrant une manière apaisée de partager une histoire qui a profondément meurtri. Ils offrent une place où s'incarne matériellement, la justice transitionnelle. L'enjeu est primordial : que le peuple puisse se réconcilier avec lui-même. La vocation démocratique des musées : un éclairage de l'histoire en vue de promouvoir un avenir plus juste. Ainsi, l'approche reconstructive et réconciliatrice embrassée par le mémoire sera notre propos dans une seconde partie.

Mots-clés : Justice transitionnelle, Mémorialisation, Muséologie, Mémoire, Réconciliation nationale, Droit à la vérité, Droit aux réparations

## ns techniques

Titre :

Document PDF

## ns complémentaires



Identifiant :

univ-pantheon-assas-ori-18321

Source : Ressource documentaire